

QUESTIONS ORALES

AIR CANADA

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—LES NEGOCIATIONS

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, vu l'importance de cette question pour le pays, puis-je demander au ministre du Travail s'il peut nous dire où en sont les négociations en cours entre la Société Air Canada et ses employés.

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, les négociations entre Air Canada et l'Association internationale des machinistes ont été rompues hier soir. La société et l'Association ne sont pas engagées, à l'heure actuelle, dans des pourparlers vraiment sérieux. Il m'est impossible de prédire quand les négociations reprendront entre les employés et l'employeur; je dois me contenter de signaler qu'il existe d'autres moyens de transport dans notre pays.

M. Woolliams: Qui cherchez-vous à berner?

M. MacEwan: Monsieur l'Orateur, le ministre se propose-t-il d'intervenir personnellement pour tenter de faire reprendre les négociations? L'affaire est d'une grande importance pour les transports dans notre pays.

L'hon. M. Mackasey: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. A mon retour, après de courtes vacances, il y a eu une semaine hier, c'est justement ce que j'ai fait et j'ai réussi à amener les parties à reprendre les négociations, le jour même, sauf erreur. Je suis assez satisfait d'un point, c'est que les parties ont pu, surtout vendredi dernier à Ottawa, régler toutes les questions autres que les questions monétaires qui, auparavant, retardaient l'examen de celles-ci, et qui avaient priorité, selon les deux parties. Ces points ont tous été réglés et, au moment de la rupture des négociations hier soir, seules les clauses monétaires restaient encore à débattre.

C'est avec plaisir que je tiendrai compte de la proposition du député et, quand les deux parties demanderont conjointement l'aide du ministère du Travail ou même du ministre du Travail, je serai heureux de la leur fournir.

M. David Lewis (York-Sud): J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre du Travail a-t-il pu informer Air Canada, au nom du gouvernement, que la société n'est pas liée à des directives officielles ou officieuses quant aux maximums

[M. Mazankowski.]

qu'elle peut offrir au syndicat négociateur, afin que les deux parties puissent négocier de façon normale en vue d'un règlement?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je crois que le député a soulevé un point très important. Ce matin, j'ai parcouru le hansard et je vois que le premier ministre a indiqué clairement, la semaine dernière, qu'Air Canada a le droit de négocier avec ses employés indépendamment de l'intervention du gouvernement. Je ne pourrais continuer d'assumer mes fonctions de ministre du Travail si je croyais que le gouvernement intervient dans les affaires d'une société de la Couronne.

M. Lewis: J'espère qu'il se garde d'intervenir.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Travail. Le gouvernement a-t-il été informé par l'Association internationale des machinistes qu'elle pourrait ordonner à ses membres qui travaillent pour d'autres lignes aériennes de respecter les piquets de grève ou de se mettre en grève par solidarité, parce qu'elle est d'avis que le gouvernement impose certaines directives au sujet des salaires?

L'hon. M. Mackasey: Je crois qu'il faudrait tirer la chose au clair, monsieur l'Orateur. L'Association internationale des machinistes n'a pas négocié avec le gouvernement, mais plutôt avec Air Canada, qui est évidemment une société de la Couronne, mais qui, à mon sens, n'a accordé aucun traitement de préférence pas plus, par exemple, que l'Ogilvie Flour Mills Company ou d'autres compagnies qui sont régies par la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail. Je considère qu'Air Canada est entièrement libre de négocier avec ses employés et d'établir des taux de salaires qui lui semblent justes et qu'elle croit pouvoir payer.

Pour ce qui est de savoir si l'Association internationale des machinistes a fait une telle proposition, la réponse est non, car elle n'a jamais traité directement avec le gouvernement, sûrement pas par le truchement du ministre du Travail, et je doute qu'elle ait entamé des négociations ou discuté son problème avec le gouvernement par l'entremise d'aucun autre ministère.

L'hon. M. Lambert: J'ai une question supplémentaire, pour tirer ce point au clair. Je n'ai pas voulu laissé entendre que le syndicat